



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 584

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à Mme Marguerite Lamour, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marguerite Lamour. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, le baril de pétrole à 137 dollars, le fioul à 1 euro le litre, une augmentation de 30 % du gazole : nos énergies atteignent désormais de tristes et inquiétants records. Le climat social n'en est que plus tendu.

Chacun le sait, dans les années à venir le prix de l'énergie continuera à augmenter. Il faut donc dès à présent prendre en compte cette réalité.

M. Patrick Roy. Le Gouvernement ne fait rien !

Mme Marguerite Lamour. Si le Gouvernement a déjà annoncé plusieurs mesures, comme l'affectation du surcroît des recettes de TVA à un fonds spécial, l'augmentation du prix de l'énergie appelle une réponse structurelle.

M. Patrick Roy. Eh oui !

Mme Marguerite Lamour. Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, nous avons été amenés à réfléchir sur l'avenir de nos énergies. Plusieurs pistes sont à l'étude pour nous permettre de faire face à cette hausse. La France prendra prochainement la présidence de l'Union européenne. Le chef de l'État a la volonté de faire évoluer les mentalités à ce sujet.

Monsieur le secrétaire d'État, afin d'éviter que le pouvoir d'achat de l'ensemble de nos compatriotes, qu'ils soient pêcheurs, agriculteurs, transporteurs routiers, ambulanciers...

M. Henri Emmanuelli. Salariés !

M. Patrick Roy. Retraités !

Mme Marguerite Lamour. ...ou simples usagers de la route, ne soit largement amputé par cette hausse du prix des énergies, quelle réponse structurelle pouvez-vous apporter ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation,...

M. Patrick Roy. Et de la baisse du pouvoir d'achat !

M. le président. ...porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. Madame la députée, vous avez raison, le baril de pétrole a doublé en un an et je crois que la première responsabilité d'un gouvernement est de dire la vérité aux Français. Oui, nous sommes sortis de l'ère du pétrole bon marché pour entrer durablement dans celle du pétrole cher.

La réponse du Gouvernement est double : nous voulons aider nos concitoyens à modifier leurs comportements tout en agissant en faveur de ceux qui sont les plus touchés par la hausse du prix du pétrole.

Modifier nos comportements, cela consiste d'abord à conforter le choix du nucléaire. (*Exclamations sur divers bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) En trente années, notre pays a réduit de moitié sa dépendance à l'égard du pétrole : alors que celui-ci représentait 60 % de notre consommation d'énergie en 1973, il n'en représente aujourd'hui plus que 30 %. (*M. Yves Cochet proteste.*)

M. le président. Monsieur Cochet, un peu de calme, s'il vous plaît !

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. C'est pourquoi le Gouvernement a choisi de développer la troisième génération de réacteurs nucléaires.

Cela consiste aussi à développer les éco-industries. Nous avons, avec Jean-Louis Borloo, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, décidé d'investir dans l'industrie française afin de la préparer à de nouveaux modes de consommation.

Cela passe enfin par des mesures fiscales. Le système du bonus-malus permet ainsi de réorienter les achats de nos concitoyens vers des véhicules qui consomment moins et, partant, pèsent moins sur le budget des ménages.

D'autre part, le Gouvernement apporte une réponse d'urgence à nos concitoyens les plus touchés.

S'agissant des consommateurs, il a doublé la prime à la cuve cette année et le Président de la République a annoncé qu'elle serait portée à 200 euros l'année prochaine ; elle concernera les 800 000 foyers les moins favorisés de notre pays. Par ailleurs, nous allons mettre en place le tarif social du gaz le 1er juillet prochain.

Quant aux professionnels, nous avons décidé d'agir en direction de ceux qui sont le plus touchés. Michel Barnier a annoncé un plan spécial pour la pêche et nous proposerons, dans le projet de loi de modernisation de l'économie, un amendement visant à permettre aux routiers de répercuter l'augmentation du prix du pétrole sur la vente de leurs prestations.

M. le président. Merci de conclure, monsieur le secrétaire d'État.

M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation. Vous le voyez, madame Lamour, le Gouvernement s'attache tant au fond, en proposant des réformes structurelles, qu'à l'urgence, en venant en aide aux Français qui sont les plus en difficulté : il répond de manière responsable à l'évolution du prix du pétrole. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Roland Muzeau. Et les salariés, ils n'ont rien ?

M. Patrick Roy. Vous n'avez pas répondu à la question !

M. Patrick Lemasle. Vous êtes à sec !

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 584

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 juin 2008